

**L'actualité EPI**

**Le 5 février 2024**

Suite du préavis de grève de la CSC pour les établissements de Haren et Saint Gilles

Une réunion en présence de l’autorité s’est déroulée ce jour à la suite de notre dépôt de préavis de grève pour les 2 prisons bruxelloises.

Force est de constater qu’au sortir de cette rencontre, aucune mesure concrète n’a pu ressortir des discussions.

En conséquence, la CSC maintient son préavis de grève de 24H pour le 12 février dès 6h du matin.

Les intentions de grèves sont à rentrer pour le 8 février.

Pour en savoir plus, pour une question, n’hésitez pas à contacter vos délégués

Pour la CSC Services Publics

Breulheid Didier

Délégué permanent - Justice